

Cette journée ne s'en tiendra pas à compiler une année de vie administrative locale passée au crible du contentieux administratif. L'hypothèse est posée d'un **juge administratif, éclairateur du droit des collectivités territoriales**, campé dans une double posture. L'une est classique ; le juge se place ici « en veilleuse », rappelant certains fondamentaux, telle la déclinaison du régime de l'intercommunalité par mimétisme du droit communal (CE, 3 décembre 2014, *Elections municipales de Hadol*, n°381418, A). L'autre est plus audacieuse ; la construction d'un droit prétorien s'éclaire « en pleins feux », conciliant un droit général d'accès à la commande publique, y compris pour une collectivité territoriale opérant en dehors de ses limites territoriales, avec sa vocation de pourvoyeuse de services publics (CE, Assemblée, 30 décembre 2014, *Société Armor SNC*, n° 355563, A.). On appréciera donc si et comment cette fonction d' « éclairateur » s'exerce dans les différents pans du contentieux des collectivités territoriales.

Croisant les approches des universitaires et des praticiens, ces rencontres sont placées sous le patronage du GRALE-CNRS, des juridictions administratives nantaises, de l'association IFSA OUEST, et du laboratoire Droit & Changement Social.

Jacques FIALAIRE  
Professeur de droit public à l'Université de Nantes, co-directeur du GRALE

L'accès au colloque est libre. L'inscription est obligatoire.  
Inscriptions et renseignements par mail : [rencontresducontentieux@ifsa-ouest.fr](mailto:rencontresducontentieux@ifsa-ouest.fr)

#### Tribunal Administratif de Nantes

6 allée de l'Île Gloriette  
BP 24111  
44 041 Nantes Cedex

#### Accès par transports publics

Bus: arrêt « Commerce »  
Tramway: arrêt « Médiathèque » ligne 1 ou « Commerce » ligne 1 ou 2

## RENCONTRES ANNUELLES DU CONTENTIEUX DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

LE JUGE ADMINISTRATIF, ÉCLAIREUR DU  
DROIT DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES ?

30 MARS 2015 DE 08H30 À 17H30  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES



# RENCONTRES ANNUELLES DU CONTENTIEUX DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

## PROGRAMME - ÉDITION 2015

**MATIN - PRÉSIDENT DE SÉANCE, MODÉRATEUR : BERTRAND FAURE,**  
**PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE NANTES**

08h30 : Accueil des participants

09h00 : Discours d'accueil par Christian Cau, président du TA de Nantes

09h10 : Introduction par Jacques Fialaire, professeur de droit public

09h15 - 10h15 **ATELIER 1 : CHAMP ET LIMITES DE LA LIBRE ADMINISTRATION**

- **LES NOUVELLES CONFIGURATIONS TERRITORIALES**
  - Nicolas Hutten, MCF à l'université de Nantes (*Les nouvelles répartitions de compétences*)
  - Jean-Pierre Dussuet, Président de la 2ème chambre du tribunal administratif de Nantes (*Le contentieux de l'intercommunalité*)
- **LE CONTRÔLE DE L'ACTION PUBLIQUE**
  - Laurence Molinero, MCF à l'université Bretagne Sud (*Les stratégies nationales et locales du contrôle de légalité*)
  - Guillaume Sanchez, Directeur du pôle Erdre et Cens de Nantes Métropole (*Le juge administratif, régulateur de l'action publique*)

10h15 - 10h35 : Discussion

11h00 - 12h00 **ATELIER 2 : L'EXERCICE DES COMPÉTENCES LOCALES**

- **LES ÉVOLUTIONS DU CONTENTIEUX DE L'URBANISME**
  - Jean François Vic, Avocat au barreau de Nantes (*Le régime des autorisations d'urbanisme*)
  - Roland Ragil, Président de la 1ère chambre du tribunal administratif de Nantes (*Les nouveaux pouvoirs du juge en matière de contentieux de l'urbanisme*)
- **L'ACTION ÉCONOMIQUE LOCALE : CONTRATS PUBLICS ET OPÉRATEURS PUBLICS LOCAUX**
  - Martine Long, MCF à l'université d'Angers (*Actualité de la commande publique et action publique locale*)
  - Jerry Kimboo, Avocat au barreau de Nantes (*L'élargissement de l'office du juge en matière de contrats publics*)

12h00 - 12h20 : Discussion

**APRES-MIDI - PRÉSIDENT DE SÉANCE, MODÉRATEUR : MARIE**  
**CHRISTINE STECKEL-ASSOUERE, MCF À L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES**

14h00 - 15h00 **ATELIER 3 : LES MOYENS D'ACTION**

- **LES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES**
  - Mylène Le Roux, MCF à l'université de Nantes (*Le contentieux des transferts de propriété de l'État vers les collectivités territoriales*)
  - Yann Livenais, Juge des référés au tribunal administratif de Nantes (*Le juge des référés et la protection de l'intégrité de la propriété des personnes publiques*)
- **LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**
  - Caroline Bardoul, Avocat au barreau de Nantes, (*La fin de contrat des agents de la fonction publique territoriale*)
  - Jacques Fialaire, Professeur à l'université de Nantes, (*Pragmatisme de la jurisprudence et consolidation des garanties des agents*)

15h00 - 15h20 : Discussion

15h45 - 16h45 **ATELIER 4 : DROIT D'EXPRESSION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

- **LES DROITS DE L'OPPOSITION DANS LES ASSEMBLÉES LOCALES**
  - Bertrand Vendé, Avocat au barreau de Nantes (*le contentieux du droit d'expression des élus minoritaires*)
  - Isabelle Muller-Quoy, MCF à l'université d'Amiens (*L'expression des élus locaux minoritaires*)
- **L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS**
  - Jean-François Rouhaud, Avocat au barreau de Rennes (*Concertation en matière d'urbanisme et d'aménagement*)
  - Jean-Luc Pissaloux, Professeur à l'université de Dijon (*La concertation environnementale*)

16h45 - 17h05 : Discussion

17h15 Discours de clôture par Gilles Bachelier, Président de la cour administrative d'appel de Nantes

